CSE SNCF HOLDING

PARIS le 12 juin 2023

CSE
SNCF
HOLDING

LES BRÈVES

du CSE du 24 mai 2023

Information cabinets médicaux
- Perspectives 2023 -

La Direction des Services Médicaux joue le jeu !

La Direction des Services Médicaux (DSM) a présenté aux élus UNSA-Ferroviaire un dossier qui permet d'établir un diagnostic détaillé du patrimoine existant et d'avoir une vision globale et stratégique des changements à venir, notamment en termes de maillage territorial.
Les élus UNSA-Ferroviaire ont sollicité à plusieurs reprises la DSM pour la production d'un document faisant état des perspectives d'évolutions des services médicaux, avec en ligne de mire les projets de fermetures.
Le document présenté fournit des éléments qualitatifs supplémentaires comme les cartographies, les travaux d'aménagement ou d'amélioration des cabinets médicaux, les visites médicales sur LPA et des données quantitatives jusqu'alors non communiquées, telles que les éléments financiers inhérents aux loyers et aux projets d'amélioration.

À travers son maillage territorial, la DSM cherche à concilier trois objectifs en vue d'assurer le meilleur service auprès des sociétés anonymes et de leurs établissements :

- Assurer le meilleur service de proximité possible auprès de ses clients ;
- Utiliser au mieux ses personnels pour réaliser les prestations attendues ;
- Maîtriser et optimiser son budget de fonctionnement.

Campus Acrobates
(Bât. Cap Lendit) 1-7, place aux Étoiles
93212 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Ce dossier précise les fermetures envisagées de plusieurs cabinets médicaux périphériques sur l'année 2023 (Bretenoux, Les Laumes Alésia, Aulnoye, Angoulême, Hourcade, Rouen Alpha Affaires, Juvisy, Melun, Lyon Vaise) pour des raisons économiques relatives aux dépenses de location, des temps d'ouverture restreints, une moindre activité et des difficultés de réseau informatique.

Aussi, la volonté de l'entreprise est de créer des maisons « Tous Optim » regroupant plusieurs CSP (centre de services partagés) avec une offre pluridisciplinaire dans l'intérêt des salariés des CSP et des clients (Marseille et Reims).
Pour développer l'offre de proximité, la DSM a mis en place des visites sur LPA en médecine du travail, permettant de limiter l'impact sur la production. Des projets de développement de visites sur LPA sont en cours de réflexion afin d'élargir la couverture sur tout le territoire.

Ce dossier, riche d'informations, a suscité des questionnements, des remarques et des revendications.

Les élus UNSA-Ferroviaire sont intervenus sur les points suivants :

- Ils ont réitéré fermement leur attachement au maintien d'une offre de soins de proximité et regrettent la politique de fermeture des cabinets médicaux qui impacte celle-ci, bien que conscients des objectifs de rationalisation des surfaces et de diminution des coûts à atteindre.
  Pour les élus UNSA-Ferroviaire, il est important de pérenniser la médecine de soins en maintenant une offre de qualité avec un nombre de médecins suffisants, des créneaux élargis pour couvrir au maximum les demandes des agents, et permettre l'accès aux agents contractuels et aux agents transférés à la médecine généraliste.
  Ces revendications sont d'autant plus importantes du fait de la dégradation de l'accès aux soins en médecine de ville et de la désertification médicale croissante.

- L'UNSA-Ferroviaire est consciente que la stratégie de recentrer l'activité sur les cabinets médicaux régionaux entraînera à moyen et long terme l'extinction regrettable des cabinets médicaux périphériques, ce qui aura pour conséquence d'aggraver la situation installée par les politiques publiques, pensant limiter la dépense publique, en termes de pénurie d'offre de soins, de prévention et de personnel.
  Les élus UNSA-Ferroviaire demandent à la DSM de suspendre toute démarche de fermeture des cabinets médicaux ou, *a minima*, de présenter une organisation du travail qui permette de maintenir une offre de soins de proximité tout en maîtrisant les coûts.
  La DSM affirme sa volonté de préserver la médecine de soins au sein des cabinets médicaux en précisant que les services médicaux SNCF représentent le plus grand service autonome de France avec un dispositif très « costaud » et indique qu'il n'y a PAS d'évolution à ce jour concernant la médecine généraliste pour les agents contractuels et transférés.

Campus Acrobates
(Bât. Cap Lendit) 1-7, place aux Étoiles
93212 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Les élus UNSA ont émis un point de vigilance concernant la création des maisons « Tous Optim », qui ont pour objectif de rationaliser les espaces, sur le respect des prérogatives déontologiques de chaque métier telles que la confidentialité, le secret médical, le respect de l'utilisation des personnels infirmiers au sein des trois médecines et un aménagement des espaces approprié.
Le flex office n'est pas transposable aux métiers du soin, de la santé au travail, de la relation d'aide ou encore du soutien psychologique.
La DSM est bien consciente que le flex office n'est pas adapté aux personnels des cabinets médicaux et restera attentive à ce point.

La délégation a exprimé le regret qu'aucune perspective concernant les CFAS (centre ferroviaire d'aptitude sécurité) n'ait été formalisée dans le document alors qu'un projet en matière de patrimoine, relatif à l'ouverture de visites en aptitude sécurité ferroviaire à Strasbourg, laisse à penser que les investissements immobiliers un temps évoqués pour améliorer le fonctionnement des trois CFAS parisiens sont abandonnés.
À l'heure où le service aptitude sécurité ferroviaire est obligé de recourir à des prestataires externes et où la Directrice d'Optim'Services affirme préférer l'emploi interne lorsqu'elle vante les mérites du GIE, il ne faudrait pas que nos CFAS soient une nouvelle fois victimes de sous-investissements. L'UNSA-Ferroviaire attend un engagement plus ambitieux et une mise en cohérence entre les paroles et les investissements.
La DSM n'a pas jugé utile d'intégrer les perspectives concernant les CFAS dans ce document, en évoquant que le dossier de création d'un CFAS à Strasbourg avait été présenté en CSSCT.

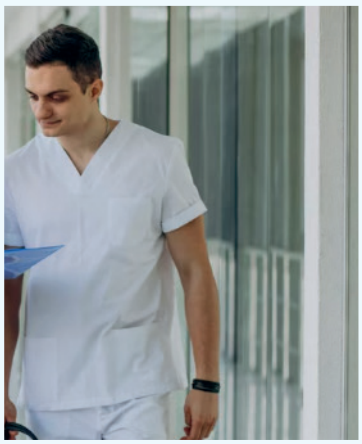

Les élus UNSA-Ferroviaire ont demandé à la DSM, dans une perspective d'amélioration de l'offre aux SA, de réfléchir au sujet de l'attractivité des métiers paramédicaux et médicaux compte tenu de difficultés de recrutement pour ces métiers sous tension. Pour relever les défis de demain dans un monde concurrentiel, outre la prise en compte de la qualité de vie au travail (QVT), la rémunération reste un élément essentiel.
Il est important, pour les élus UNSA-Ferroviaire, de proposer un salaire cohérent, voire compétitif avec ce qui se fait sur le marché.
Pour la DSM, l'attractivité reste un sujet prégnant qui ne se résume pas seulement à la rémunération, certes importante, mais aussi à la prise en compte du facteur « équilibre vie professionnelle /vie personnelle » inhérent à l'organisation du travail au sein des cabinets médicaux.

Campus Acrobates
(Bât. Cap Lendit) 1-7, place aux Étoiles
93212 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

CSE SNCF HOLDING

Contactez-moi(s) !

La newsletter, c'est :

- de l'information ferroviaire
- un magazine mensuel
- l'actualité revendicative

Pour vous abonner, rendez-vous ici !

Ne cherchez plus l'information, laissez-la venir à vous !